REDÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS - DIALOGUE SOCIAL

Lettre ouverte au DASEN !

Le redécoupage des circonscriptions est un projet que ni le ministère ni les personnels des Bouches-du-Rhône ne réclamaient. **Nous en demandons la prorogation!** En effet, il provoque des conséquences importantes pour les personnels, notamment les personnels itinérants : sur leurs conditions de travail, leurs conditions de vie et pire, parfois sur leur rémunération. Les rares mesures RH prises s'imposaient (1000 points pour les collègues itinérants victimes de transfert, MCS pour les membres du RASED qui perdaient le rattachement à une école RASED). Pour le reste, et malgré 3 groupes de travail, la quasi-totalité des demandes posées conjointement par nos organisations syndicales ont été rejetées ! C'est inacceptable et injuste !

Nos demandes sont pourtant légitimes, relèvent du bon sens et contribuent à l'équité de traitement pour chaque collègue concerné !

Pour exemple :

- Octroyer 1000 points pour tous les personnels itinérants de circonscription,
- Isoler et pouvoir postuler uniquement sur des voeux de BDGC par circonscription,
- Différencier le nombre de points pour les collègues qui sont transférés et ceux qui subissent des mesures de carte scolaire

De même qu'octroyer plus généralement au dialogue social avec nos organisations syndicales la place qu'il mérite est indispensable. Une réelle prise en compte des revendications des personnels doit maintenant s'imposer !

Ainsi, fin février, concernant la carte scolaire : les organisations syndicales représentatives n'ont pas eu d'informations sur les mesures envisagées avant le Groupe de Travail. Un calendrier contraint ne laissant que 4 jours entre le groupe de travail et les instances délibératives CSA-D et CDEN a fortement contraint les échanges. Seulement 6 mesures ont été modifiées malgré plus de 100 interventions faites par les organisations syndicales représentatives !

Alors que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader, nous vous demandons, M. le DASEN, de renouveler ces efforts de prise en compte de nos demandes dans vos propositions. C'est pourquoi nous vous demandons d'être à l'écoute de nos organisations syndicales et de leurs délégué.es qui nous représentent !